

Le murus gallicus de Sermuz (VD, Suisse), le retour

François Menna

▶ To cite this version:

François Menna. Le murus gallicus de Sermuz (VD, Suisse), le retour. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2010, 28, pp.53-56. halshs-02922606

HAL Id: halshs-02922606 https://shs.hal.science/halshs-02922606v1

Submitted on 26 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE MURUS GALLICUS DE SERMUZ (VD, SUISSE), LE RETOUR.

François MENNA Archeodunum SA

Rappel

Le rempart de Sermuz (fig.1) correspond à la description des fortifications gauloises (murus gallicus) faite par Jules César (B.G. VII, 23). Il est pour l'heure le seul de ce genre sur le territoire helvète. Barrant un éperon sur toute sa largeur, il présente deux parements en pierres sèches espacés de six mètres. Il est renforcé par plusieurs lits d'armatures internes de poutres de bois entrecroisées et clouées (les longrines sont parallèles au rempart, les traverses sont orientées perpendiculairement). D'après les traces de bois conservées sur certains clous oxydés, nous sommes en présence de troncs de chênes mesurant entre 20 et 40 cm de diamètre. L'ouvrage a été

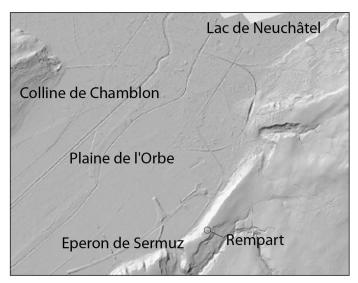


Fig. 1. Gressy-Sermuz VD-Le Rempart. La rive sud du Lac de Neuchâtel et la plaine de l'Orbe. Au centre l'éperon de Sermuz.

érigé sur une butte de terre haute de 5.50 m en moyenne et large de 22 à 27 m selon les endroits. Cette levée est constituée de moraine de fond extraite lors du creusement du fossé défensif. Quelques indices attestent d'une occupation de l'âge du Bronze. Sur le replat surplombant le hameau de Sermuz, un monticule de terre matérialise les derniers vestiges de cette fortification. Une portion du rempart a été partiellement reconstituée en 1987, 2005 et 2006.

Introduction

Suite au projet de construction d'une villa, deux sondages positifs ont été effectués. Contrairement aux fouilles précédentes qui se situaient sur l'éperon, notre intervention avait pour cadre un talus situé environ 25 m au sud-est de la partie connue du rempart.

Le parement avant du murus gallicus (fig. 2, 3).

L'extrémité sud-est du parement externe du rempart a été observée sur quatre mètres de longueur. Le niveau d'apparition du rempart suit la pente naturelle du terrain, soit de 505.80 m à 505.10 m en direction du sud-est. Celui du niveau d'implantation varie de 505.60 à 504.30 m, soit approximativement 10 m sous le niveau d'apparition du parement situé sur le plateau. Sur le tronçon dégagé en 2009, le nombre d'assises conservées varie de un à cinq. Contrairement aux observations effectuées sur la butte, le parement extérieur est bâti en petit appareil (principalement constitué de dallettes de calcaires jaunes, épaisses d'une vingtaine de centimètres au maximum). Les premières assises du parement reposent dans un petit fossé. Nous pouvons mettre en évidence la présence de deux traverses dont les dimensions originelles ne sont pas précisément mesurables en raisons des effondrements consécutifs à la disparition du bois. Immédiatement à l'arrière du parement deux longrines (20 x 20 cm) ont été mises en évidence. A l'arrière de ce dispositif, un bourrage de boulets morainiques (mesurant jusqu'à 80 cm) a été implanté moins profondément. Trois clous ont été mis



Fig. 2. Gressy-Sermuz VD-Le Rempart. Elévation du rempart extérieur du murus gallicus (ST 1), vue en direction du sud-est (Photo: Christophe Cantin, Archeodunum SA).

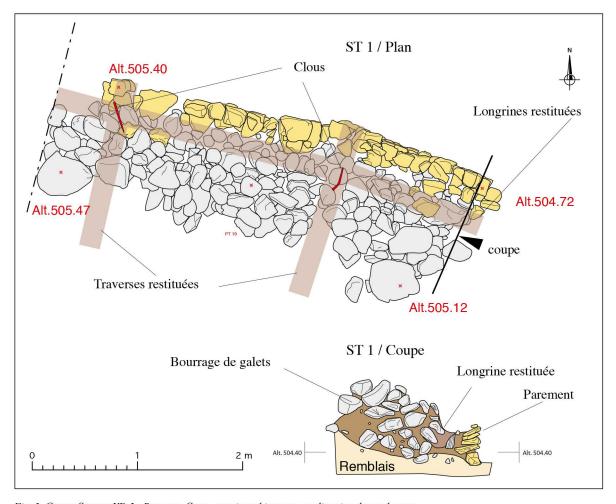


Fig. 3. Gressy-Sermuz VD-Le Rempart. Coupe stratigraphique vue en direction du nord-est et photogrammétrie du parement extérieur du murus gallicus (ST 1).

en évidence à l'intersection entre les longrines avant et les traverses. Deux autres ont été retrouvés dans la couche de démolition du rempart. Les pièces ont une section carrée, sans tête et ont une longueur maximale de 32 cm. Ce dispositif (parement, longrines, boulets) mesure 1.40 m de largeur (20 cm le parement, 20 cm les longrines et 100 cm le bourrage de boulets). Cette découverte permet d'établir que le tronçon nord-est de la fortification mesure 120 mètres de longueur.

La particularité de l'extrémité sud-est du rempart est l'absence de parement arrière pourtant observé sur l'éperon lors des fouilles des années 80. Les traverses devaient peut-être rejoindre les longrines intérieures dans une rampe d'accès constituée de moraine remaniée.

L'autre particularité est l'absence de la butte artificielle sous-jacente au *murus gallicus* mise au jour dans les années 80. En revanche, on observe la présence d'un remblai composé de moraine de fond remaniée, mêlée à des sols brun-rouge comblant une dépression mesurant plus de trois mètres de profondeur. Sous le remblai, une couche limoneuse organique riche en nodules de charbon a été mise en évidence. Il s'agit peut-être d'un sol en relation avec un rempart antérieur. Du mobilier archéologique, probablement daté de l'âge du Bronze, avait été récolté sous le rempart lors des fouilles précédentes. Les résultats des datations C¹⁴ en cours devraient apporter des éléments de réponse à ces questions.

Le *murus gallicus* bute contre un bourrelet morainique qui a une orientation nord-est/sudouest situé en contrebas du talus. La présence de cette éminence naturelle nous éclaire quant aux raisons qui ont amené les constructeurs du rempart à suivre la topographie des lieux en les obligeant a remblayer la base du bourrelet sur trois mètres de hauteur et près de dix mètres de longueur. Cette formation quaternaire a probablement été exploitée comme socle naturel pour le retour du *murus gallicus*.

Le retour du murus gallicus (ST 3).

Notre intervention a permis de mettre au jour l'extrémité nord-est de la fortification de l'*oppidum*. Le parement du *murus gallicus*, très mal conservé, a été mis en évidence sur une longueur de 3.20 m. Il est orienté nord-est/sud-ouest et longe le bourrelet morainique. A l'arrière de ce dispositif, un aménagement de boulets (diam. jusqu'à 40 cm) a été dégagé. Un clou a été découvert probablement à l'intersection entre une longrine avant et une traverse. Malheureusement, les négatifs du système de poutraison n'ont pas pu être mis en évidence. Cet ensemble est implanté sur les mêmes remblais et à la même altitude que le tronçon nord-est (ST 1).

L'extrémité du retour (ST 3), située à cinq mètres de ST 1, est en retrait de cinq mètres vers le nord-ouest, ménageant une ouverture dans le système défensif.

L'entrée ? (fig. 4. cf page suivante)

Cette configuration, associée à l'absence de parement arrière en relation avec ST 1, suggère ainsi la présence d'une entrée dans l'angle nord-est de l'*oppidum*. L'étude des documents anciens permettait déjà de privilégier l'hypothèse d'une ouverture à l'une des extrémités du rempart. De plus, à l'emplacement de notre fouille, la pente naturelle est faible et permet l'aménagement d'une voie carrossable, dont rien n'a subsisté puisque les niveaux de circulation laténiens ont été érodés. L'accès à l'*oppidum* se fait encore actuellement par le nord-est.

Conclusion

La mise au jour du retour du *murus gallicus* en direction du nord-est, nous permet de formuler l'hypothèse de la présence d'une enceinte de contour à Sermuz et d'une entrée à l'angle de l'*oppidum*.

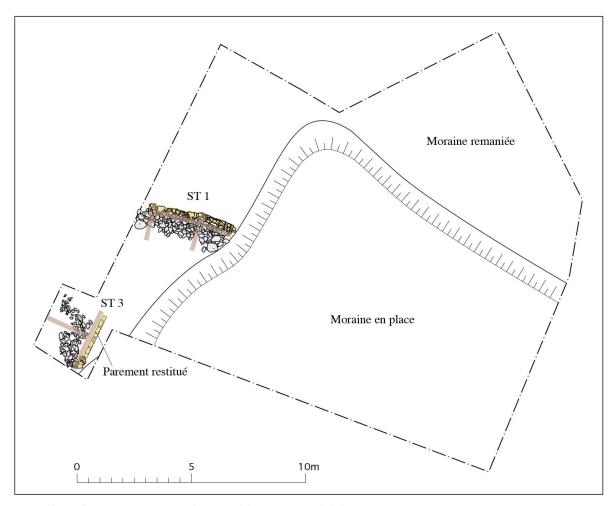


Fig. 4. Gressy-Sermuz VD-Le Rempart. Plan général des structures et de la butte morainique.

LOCALISATION DU SITE

Le rempart de Sermuz, commune de Gressy, canton de Vaud (Suisse), Carte nationale 1203, coordonnées: 539 465/178 685. Altitude 505 m.

BIBLIOGRAPHIE

Curdy Ph., 2007. *Le murus gallicus de Sermuz*, in Brunetti C. *et al.*, Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer, Cahiers d'archéologie romande, 107, p. 542-565.

Curdy, Ph. 1985. Le *murus gallicus* de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains VD, in *AS*, 8, p. 230-235

Curdy, Ph., Kaenel G. 1991. Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin du Second âge du Fer, in Les Celtes dans le Jura, p. 81-88.

INVESTIGATIONS ET DOCUMENTATIONS

Archeodunum SA, En Crausaz, 1124 Gollion, Suisse.

François Menna, Archeodunum SA (avec la collaboration de Carole Blomjous et de Michel Gratier).